



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2015 À 21 H À LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

Présents : ADAM Pascal, ANTOINE Frédéric, BRIAND Laetitia, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VATIN Marc.

Secrétaire de séance : PINAUD Sébastien

1. Taux d'imposition des taxes directes locales 2015 :

- revalorisation des bases : 0,9 %
 - augmentation de la part Sicoval : 0,4 %
 - pas d'augmentation de la part du Département
 - pas de cotisation supplémentaire pour l'EFPL.
 - taux d'imposition de la part communale des taxes directes locales 2015 : +2.9 %
- Adopté à la majorité : 15 pour et 4 contre.

2. Budget primitif Commune et caisses des Ecoles

Vote du Budget primitif de la commune. Adopté à la majorité : 15 pour et 4 contre.

Vote Caisse des écoles 3,05 € de recettes pour 2015 soit un total de 144,16 €. Adopté à l'unanimité.

3. Modification de l'attribution de Compensation 2015 : l'attribution de compensation est payée par le Sicoval à la commune. Dans le cadre du transfert de la compétence voirie, la retenue sur l'attribution de compensation, déterminée pour chaque commune du Sicoval, est adoptée à l'unanimité.

4. Redevance 2015 d'occupation du domaine public due par ERDF : mise en recouvrement auprès des services d'ERDF de la somme de 312 €, adoptée à l'unanimité.

5. Redevance 2015 d'occupation du domaine public due par France Telecom : mise en recouvrement auprès des services de France Télécom de la somme de 1 817,24 €, adoptée à l'unanimité.

6. Achat et utilisation mutualisée d'un broyeur : Baziège, Montgiscard, Donneville et Ayguesvives décident d'acheter un broyeur à végétaux en commun. La commune Ayguesvives participera au financement à la hauteur de 4 000 €. Adopté à l'unanimité.

7. Création d'un poste de brigadier : création du poste afin de permettre à la policière municipale d'être nommée Brigadier juste avant son départ effectif le 30 avril, en accord avec le Maire de la commune dans laquelle elle mute. Adoptée à l'unanimité.

8. Classe transplantée : chaque enfant en bénéficie une fois durant sa scolarité, la participation de la commune est calculée sur la base de 15,50 €/enfant pour le séjour. La participation des Familles par la commune est une tarification différenciée. La classe transplantée de 3 jours coûte 3714.26 €. La subvention est de 1071.98 reste 2642.28 € à la charge des familles et de la Commune.

9. Déclassement partiel du Chemin D'En Philip : le déclassement de la parcelle AB 849 sur le chemin D'en Philip.

10. Dénonciation de la convention de la MJC pour Andrea Laporte : le solde de la convention d'Andrea Laporte s'élève à 1 394,80 €.

11. Convention de la MJC/Commune/Ecole : la commune d'AYGUESVIVES s'engage 1 jour par semaine de mettre à la disposition de l'Ecole Elémentaire les locaux nommés La salle de la Halle, situés au rez-de-chaussée de la MJC de la commune La salle de la Halle de la MJC comprend un hall, un vestiaire, des sanitaires et une salle. La présente convention est conclue à compter du 26 février 2015 et se terminera au 05 juillet 2015.

12. Convention Club de l'Âge Heureux /Maison des Parents du Lauragais / Commune : la commune met à la disposition de la Maison des Parents du Lauragais 1 mercredi par semaine. Le local l'Age Heureux situé Place du Passadou.

13. Changement d'heures d'ouverture de l'agence postale communale : les horaires sont les suivants :

- Lundi : de 14h à 18h
- Mardi : de 14h à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18 h
- Jeudi : de 14h à 18h.
- Vendredi : de 14h à 18h.

- Samedi : de 9h à 12h.

14. Motion pour le prolongement de la ligne B (PLB) du métro à Labège pour 2020 : les chiffres clés : 37 000 voyageurs par jour, 11 000 véhicules en moins chaque jour, coût 362 millions d'euros, dont le financement est assuré et sécurisé.

15. Adhésion à l'association de soutien au PLB : l'association pour le Prolongement de la Ligne B fait la promotion du projet du prolongement de la ligne de métro de Ramonville-Saint-Agne jusqu'à Labège. L'adhésion à l'association pour le prolongement de la ligne B au titre de l'année 2015 pour un montant de 30 €.